

## Table des matières

I. INTRODUCTION.....	1
II. TYPES DE MÉTHODES D'INVESTIGATION SCIENTIFIQUES .....	5
A. Les examens par consentement tacite .....	6
(1) Les examens corporels simples .....	6
a) Les parades d'identification et les confrontations .	7
b) L'examen des particularités physiques .....	7
c) L'examen médical .....	7
d) La photographie .....	8
e) La dactyloscopie .....	8
f) Les empreintes dentaires .....	8
g) Les mensurations .....	9
(2) Le prélèvement de substances externes .....	9
a) L'examen des résidus de poudre provenant des armes à feu .....	9
b) L'examen des poils et des cheveux .....	11
c) Le curage des ongles.....	11
d) Les prélèvements épidermiques.....	11
(3) Le prélèvement de substances internes.....	12
a) Les analyses de sang.....	12
b) L'analyse des prélèvements de salive .....	13
c) L'analyse des urines .....	13
d) Le prélèvement du liquide séminal.....	14
(4) Méthodes qui nécessitent l'administration de substances.....	14
a) La narco-analyse.....	14
b) L'utilisation d'autres drogues .....	14
B. Les examens à participation active.....	15
(1) Les tests de performance physique.....	15
(2) La comparaison d'écritures .....	15

(3) L'analyse d'haleine .....	16
(4) Le test polygraphique .....	17
(5) L'analyse spectrographique .....	18
(6) L'examen psychiatrique .....	19
(7) L'hypnotisme .....	21
III. L'UTILISATION EN PREUVE DES RÉSULTATS DES MÉTHODES D'INVESTIGATION SCIENTIFIQUES .....	23
A. Les éléments de preuve matériels permettant l'identification .....	23
(1) La nature de l'indice .....	24
(2) La technique employée pour l'analyse .....	27
(3) Les circonstances de l'affaire .....	30
B. L'identification par des témoins oculaires .....	30
C. Les éléments de preuve matériels relatifs au comportement criminel .....	32
D. Les témoignages d'opinion de profanes sur le caractère criminel de la conduite du prévenu .....	34
E. Les aveux .....	36
F. L'utilisation des déclarations incriminantes .....	38
G. Les renseignements utiles .....	39
H. Les opinions d'experts sur les dispositions et l'identification du prévenu .....	40
I. Les opinions d'experts qui servent à réfuter les moyens de défense .....	42
J. Les opinions d'experts préjudiciables à la crédibilité de l'accusé .....	44
K. Les éléments de preuve matériels qui servent à réfuter les moyens de défense .....	46

IV. LE DROIT APPLICABLE AUX MÉTHODES D'INVESTIGATION SCIENTIFIQUES .....	47
A. La procédure pénale .....	47
(1) Les dispositions législatives .....	47
(2) Le common law .....	49
B. La responsabilité relative à l'application des méthodes d'investigation scientifiques .....	55
(1) Les dispositions législatives.....	55
(2) Les conséquences sur le plan de la preuve .....	56
C. La <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> .....	58
(1) La protection contre l'auto-incrimination .....	58
(2) La sécurité de la personne .....	60
(3) Les fouilles, les perquisitions ou les saisies abusives ..	60
(4) Les traitements ou peines cruels et inusités .....	61
D. Les conséquences pénales du refus du prévenu ou du suspect de coopérer .....	62
E. Les conséquences sur le plan de la preuve du refus du prévenu ou du suspect de coopérer .....	63
V. QUESTIONS FONDAMENTALES ET PRINCIPES DIRECTEURS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT D'UN RÉGIME LÉGAL POUR LES MÉTHODES D'INVESTIGATION SCIENTIFIQUES .....	67
A. Les méthodes d'investigation scientifiques interdites .....	68
B. Les motifs de l'application des méthodes d'investigation scientifiques.....	68
C. Les garanties de procédure .....	71
(1) Les avertissements .....	72
(2) Le droit à l'intimité.....	72
(3) Le droit à l'application par un personnel qualifié.....	73
(4) Le droit à la présence d'un avocat .....	73

(5) Le droit à la présence d'un médecin de son choix.....	73
(6) Le droit de demander l'application d'autres méthodes .....	74
(7) L'analyse des échantillons par un chimiste analyste indépendant .....	74
(8) La destruction des dossiers et des échantillons .....	75
D. Les conséquences de la violation des règles de procédure .....	76
E. La coopération de la personne visée .....	77
F. La responsabilité des personnes chargées de l'application des méthodes d'investigation scientifiques .....	80
G. La responsabilité en cas de manquement à l'obligation d'appliquer des méthodes d'investigation scientifiques .....	81
H. L'alcool, la drogue et la conduite des véhicules — Considérations spéciales .....	81
(1) Le problème .....	82
(2) Les différentes solutions .....	83
a) L'extension de la catégorie des substances corporelles pouvant être prélevées .....	83
b) Les méthodes d'application .....	87
I. Nos recommandations .....	90
(1) Dispositions générales .....	90
a) Définitions .....	90
b) Procédure .....	94
(2) L'alcool, la drogue et la conduite des véhicules .....	98
(3) Garanties .....	103
RENOIS .....	109
BIBLIOGRAPHIE .....	177